

MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES SITES METROPOLITAINS DE L'IFREMER

N°261000088

CCTP spécifique au lot 1

Lot n°1 : Manche Mer du Nord

Lot n°2 : La Seyne-sur-Mer

Lot n°3 : Palavas

Lot n°4 : Sète

Lot n°5 : La Tremblade

Lot n°6 : Arcachon

Lot n°7 : Nantes-Bouin

Lot n°8 : Bretagne

Table des matières

1. Glossaire	4
2. Clauses et prescriptions spécifiques	4
2.1. Préambule	4
2.2. Désignation des parties	4
2.3. Présentation des sites du lot n°1 (Manche Mer du nord).....	4
2.4. Evolution prévisible du périmètre	6
3. Objet du marché	6
3.1. Missions	6
3.2. Surveillance et conduite des installations	6
3.3. Maintenance préventive	6
3.4. Maintenance corrective	7
3.5. Maintenance améliorative	7
3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations	7
3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux	7
3.8. Devoir de conseil	7
3.9. Périmètre d'intervention.....	7
4. Niveau de service à atteindre.....	7
4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre	7
4.2. Obligation de moyens	7
5. Prescription par lot technique	9
5.1. Introduction.....	9
5.2. Décomposition en sections techniques.....	9
5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre	9
5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie	10
5.5. Section 03 : ELE – Electricité.....	11
5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts	12
5.7. Section 05 : PRO – Process	13
5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques.....	13
6. Exécution du marché.....	14
6.1. Horaires et jours ouvrés.....	14
6.2. Horaires d'ouverture	14

6.3. Organisation du titulaire du lot.....	14
6.4. Fournitures et prestations	14
6.5. Personnel du Titulaire du lot.....	15
6.6. Gestion outils informatiques	15
6.7. Procédures d'intervention	15
6.8. Modalités et conditions d'exécution	15
6.9. Accès.....	15
6.10. Conditions particulières	16
6.11. Livrables et reporting	16
6.12. Sécurité	17
6.13. Environnement.....	17
6.14. Modalités de prise de marché.....	17
7. Liste des pièces jointes au CCTP	17
Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange	18
Annexe 2 : implantations du lot	18
Centre Manche Mer du Nord	18
Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit	18
Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot	18
Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités	19
Port-en-Bessin	19

1. Glossaire

Cf. CCTP commun à tous les lots

2. Clauses et prescriptions spécifiques

2.1. Préambule

Le présent CCTP a pour objectif de regrouper les exigences spécifiques des prestations de maintenance technique opérée par l'entreprise titulaire du lot concerné et devant assurer l'exploitation, la maintenance et la surveillance des installations techniques décrites dans les documents joints.

2.2. Désignation des parties

Cf. CCTP commun à tous les lots

2.3. Présentation des sites du lot n°1 (Manche Mer du nord)

Les sites concernés sont :

- Centre de Boulogne-sur-Mer - 1 bâtiment datant de 1965 avec plusieurs extensions
- Station de Port-en-Bessin – 1 Bâtiment datant de 1992 avec une extension construite en 2003
- La surface de ces implantations est de 3867m² SHON (Cf. détail en document joint)

2.3.1. Présentation du Centre Manche Mer du Nord et de ses stations

Sur le Centre et les stations rattachées nous retrouvons les installations suivantes :

- Bureaux
- Ateliers
- Locaux techniques
- Salles de réunion, salles de conférence et salles de visio-conférence salles informatiques
- Laboratoires
- Chambres froides

Les représentants de l'Ifremer, sous l'autorité du Directeur du CMMN sont :

- Les logisticiens sur chaque site ;
- En suivi de sécurité, l'Ingénieur Sécurité du CMMN.

Centre de Boulogne

Les activités du centre sont des activités administratives et de recherche :

- Les ressources Halieutiques
- L'environnement littoral et la santé

Le site est de type **ERT** (**E**tablissement **R**ecavant des **T**ravailleurs), il accueille environ 50 personnes dans un cadre « code du travail ».

Installations techniques de Boulogne-sur-Mer

Ci-dessous les principales installations techniques. Cette description est non exhaustive, se référer à l'annexe « liste des équipements » pour plus de précisions.

- **Chauffage** : le site est relié à un réseau de chaleur (un échangeur puis distribution en chaufferie)
- **Ventilation** : une installation, composée de trois CTA DF régulent la température des laboratoires de l'extension. Les laboratoires et pièces sensibles sont équipés de climatiseurs Split système.
- **Eau Chaude Sanitaire** : Plusieurs BEC assurent la production d'eau chaude.
- **Portes et portails** : 2 portes sectionnelles permettent l'accès aux bâtiments du niveau inférieur puis RDC ; 2 portes automatiques autorisent l'accès principal. 2 bornes escamotables donnent l'accès au parking.
- **Centrale incendie** : le dispositif, composé d'une centrale, de détecteurs et de déclencheurs manuels, assurent la protection du site et de ses occupants

Station de Port-en-Bessin

Les activités de la Station sont des activités administratives et de recherche. Ses laboratoires contribuent à la réalisation des programmes nationaux de l'Ifremer dans deux grands domaines :

- L'environnement littoral et la santé ;
- Les ressources vivantes d'origine marine.

Le site est de type **ERT** (**E**tablissement **R**ecavant des **T**ravailleurs), il accueille environ 30 personnes dans un cadre « code du travail ».

Installations techniques de Port-en Bessin

Ci-dessous les principales installations techniques. Cette description est non exhaustive, se référer à l'inventaire (en annexe) pour plus de précisions.

- **Chauffage** : PAC eau-eau, installée en 2022
- **Ventilation** : une installation, composée d'une TRANE et de deux CTA, régulent la température des laboratoires de l'extension, dont certains sont accrédités. Les laboratoires et pièces sensibles sont équipés de climatiseurs Split système
- **Eau Chaude Sanitaire** : plusieurs ballon ECS assurent la production d'eau chaude

- **Portes et portails** : deux portails automatiques et deux portes sectionnelles permettent l'accès aux bâtiments du niveau inférieur ; une porte automatique autorise l'accès principal, au RDC
- **Centrale incendie** : le dispositif, composé d'une centrale, de détecteurs et de déclencheurs manuels, assurent la protection du site et de ses occupants

2.4. Evolution prévisible du périmètre

Évolutions prévisibles : dans le cadre de l'opération de réfection de la toiture de la Station, mise en place d'une récupération des eaux pluviales et pompage de celles-ci pour rinçage des embarcations.

3. Objet du marché

3.1. Missions

3.1.1. Missions principales du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.1.2. Nature des prestations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2. Surveillance et conduite des installations

La conduite des installations ne concerne pas tous les sites : Cf. périmètre d'intervention.

3.2.1. Surveillance des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2.2. Conduite des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2.3. Spécificités par site

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Pas de conduite des installations

3.3. Maintenance préventive

3.3.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.3.2. Calendrier

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.3.3. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4. Maintenance corrective

3.4.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4.2. Pendant les heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4.3. Hors des heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.5. Maintenance améliorative

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.6.1. Spécificités du lot

Sans objet.

3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.8. Devoir de conseil

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.9. Périmètre d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4. Niveau de service à atteindre

4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.1.1. Délais d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.2. Obligation de moyens

4.2.1. Moyens humains

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Le temps indiqué est du temps de technicien affecté au site par le titulaire du lot. Il s'entend hors intervention d'un sous-traitant ou d'un technicien du titulaire du lot non dédié au site.

Le volume horaire indiqué constitue un minimum. La proposition de volume horaire du titulaire devient le temps de présence minimum qu'il s'engage d'assurer pour la réalisation du contrat.

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Les intervenants disposeront de compétences en électricité, plomberie, frigorifique et chauffage, sanctionnées par les diplômes et habilitations correspondants Volume horaire : • 1 passage par mois et par site minimum • Temps de présence Boulogne-sur-Mer : 150h/an minimum • Temps de présence Port-en-Bessin : 90h/an minimum • Fermeture annuelle fin d'année sur la base d'une semaine (3.125h) Astreintes Ifremer : • Port-en-Bessin : astreinte téléphonique bâtiment/incendie/électricité/intrusion assurée par le responsable technique du site • Boulogne-sur-Mer : Astreinte téléphonique bâtiment/incendie/électricité/intrusion assurée par le technicien logistique technique puis le directeur du site

4.2.2. Moyens techniques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	

4.2.3. Base de Calcul sur la présence des personnels

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5. Prescription par lot technique

5.1. Introduction

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.2. Décomposition en sections techniques

Les équipements sont répartis en 6 sections :

- Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre
- Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, équipements sanitaires
- Section 03 : ELE – Electricité courants forts et faibles
- Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts
- Section 05 : PRO – Process
- Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre

5.3.1. Toitures terrasses et chéneaux

Entretien des terrasses – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Cf. inventaire et plans de maintenance Nettoyage toitures terrasses trimestriel sur le centre de Boulogne et semestriel sur la station de Port-en-Bessin

5.3.2. Second œuvre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Second œuvre – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Prestation non confiée au titulaire

5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie

5.4.1. Chauffage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Chauffage – spécificités du lot

Spécificité par lot	
Manche Mer du Nord	La conduite n'est pas assurée par le titulaire du lot

5.4.2. Climatisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Contrôle, manipulation et traçabilité des fluides frigorigènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Systèmes de conditionnement d'air

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Inspection de l'équipement de réfrigération

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Climatisation – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Période de rafraîchissement à l'initiative du représentant Ifremer

5.4.3. Réseaux techniques

Traitement et Analyse des eaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2 adoucisseurs sur le centre et 1 sur la station.

5.4.4. Ventilation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Ventilation – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Voir inventaire

5.4.5. Chambres froides

Spécificités du lot

Sans objet

5.4.6. Pompes à chaleur et thermofrigopompes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.7. Plomberie, équipements sanitaires

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.8. Disconnecteurs hydrauliques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.9. Eau chaude sanitaire

Prescriptions

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Vérification de l'absence des légionnelles

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.10. Plomberie et sanitaires – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	

5.5. Section 03 : ELE – Electricité

5.5.1. Electricité courants forts

Haute tension (Cellules HT + transformateur HT/BT)

Sans objet.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	

5.5.2. Basse tension

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Le relamping est hors lot (LED généralisées)

5.5.3. Maintenance préventive TGBT

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot		
Manche Mer du Nord		

5.5.4. Blocs de secours

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	

5.5.5. Electricité – spécificités du lot

Spécificité du lot	Spécificités
Manche Mer du Nord	Pas de thermographie

5.5.6. Groupes électrogènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Groupes électrogènes – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	

5.5.7. CFA – Electricité courants faibles

GTC – Gestion technique centralisée

Sans objet.

Protection incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Système de sécurité incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Système de sécurité incendie – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Prestation dans le marché

5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts

5.6.1. Espaces extérieurs – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Boulogne-sur-Mer : sans objet Port-en-Bessin : le titulaire du lot aura à sa charge le débouchage et le curage ponctuel du réseau EU et des caniveaux extérieurs en cas de difficulté d'écoulement ou de bouchon.

5.6.2. Pompes de relevage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Pompes de relevage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	

5.7. Section 05 : PRO – Process

5.7.1. Pompage et traitement eau de mer / rivière

Pompage et traitement eau de mer / rivière – spécificités

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Sans objet

5.7.2. Nettoyage des bassins et caniveaux eau de mer

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Sans objet

5.7.3. Air comprimé

Surveillance de l'état du réseau air comprimé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Air comprimé– spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Sans objet

Process – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Sans objet

5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.8.1. Matériel de cuisine

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Sans objet

5.8.2. Portes et barrières motorisées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.8.3. Portes automatiques et portes-rideaux

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Cf. inventaire

5.8.4. Portails et barrières levantes

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Cf. inventaire

6. Exécution du marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.1. Horaires et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.2. Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouvertures (Cf. Annexe 4 : horaires d'ouverture par site) correspondent aux périodes où le titulaire du lot est en mesure d'accéder et d'intervenir de manière habituelle sur le site.

6.3. Organisation du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.1. Organisation des interventions correctives en astreinte (en dehors des heures et jours ouvrés)

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.2. Organisation des interventions correctives pendant les heures et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.3. Organisation de la maintenance préventive

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4. Fournitures et prestations

6.4.1. A la charge du titulaire du lot ; compris au forfait

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4.2. A la charge de l'Ifremer

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4.3. Fournitures et prestations – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fournitures	Mise à disposition de locaux – locaux du titulaire
Manche Mer du Nord	Relamping exclu (full LED)	Sans objet

6.5. Personnel du Titulaire du lot

6.5.1. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.5.2. Suivi des connaissances techniques et sécurité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.6. Gestion outils informatiques

6.6.1. GTC

Cf. CCTP commun à tous les lots. (Pas de GTC sur le présent lot)

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Boulogne Sur Mer : Une gestion technique d'alarme (14 voies) est reprise via le transmetteur de centrale incendie.

6.6.2. GMAO

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Le cas échéant, au démarrage du marché, puis chaque année, l'Ifremer assurera ½ journée de formation des intervenants à l'utilisation de l'outil.

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	Le titulaire devra utiliser la GMAO de l'Ifremer ; à défaut, il proposera une solution alternative pour le suivi et la planification des interventions

6.7. Procédures d'intervention

6.7.1. Généralités

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.8. Modalités et conditions d'exécution

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9. Accès

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9.1. Règles générales aux zones d'accès contrôlés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9.2. Accès aux laboratoires accrédités

Se reporter aux procédures spécifiques jointes au présent document.

6.10. Conditions particulières

6.10.1. Amiante

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.10.2. Activités en site occupé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.10.3. Exigences relatives à la communication et à la transparence

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11. Livrables et reporting

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.1. Qualité et suivi des consommations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.2. Audit technique d'entrée

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.3. Les documents de la maintenance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Manche Mer du Nord	

6.11.4. Réunions de pilotage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.5. Rapport d'activité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.6. Indicateurs de performance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.7. Audit technique de sortie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.8. Livrables – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fréquence du rapport d'activité	Site avec report automatique des compteurs	Fréquence des réunions de travail et visites périodiques
Manche Mer du Nord	Boulogne-sur-Mer et Port-en-Bessin : rapport trimestriel	Non	Boulogne-sur-Mer et Port-en-Bessin : Point mensuel et réunion de bilan trimestrielle

6.12. Sécurité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.1. Plan de prévention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.2. Signalisation des travaux et permis de feu

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.3. Circulation à l'intérieur des sites

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.13. Environnement

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.14. Modalités de prise de marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

7. Liste des pièces jointes au CCTP

- Plans des sites concernés :
 - Boulogne-sur-Mer
 - Port-en-Bessin
- Inventaire des équipements et niveau de maintenance
- Plans de maintenance des équipements

Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange

Sans objet.

Annexe 2 : implantations du lot

Centre Manche Mer du Nord

Centre Manche Mer du Nord

150 Quai Gambetta

BP 699

62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX

Station de Port-en-Bessin

Avenue du Général de Gaulle

BP 32

14520 PORT-EN-BESSIN

Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit

Manche Mer du Nord :

-Report des alarmes techniques sur le titulaire du contrat (une astreinte Ifremer est en place).

-Report des alarmes anti intrusion vers une société de télésurveillance qui gère les interventions sur alarme.

-Le personnel Ifremer est amené à travailler la nuit, week-end et jours fériés (un protocole d'accès au bâtiment est en place).

Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot

Site	Jours d'ouverture	Horaire d'ouverture	Horaire de fermeture
Lot 1 – Manche Mer du Nord			
Boulogne-sur-Mer	Du lundi au vendredi	8h30	17h15
Port-en-Bessin	Du lundi au vendredi	8h30	17h15

Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités

Port-en-Bessin

Il s'agit du laboratoire Hydrologie (650.00.B03).

Aucun équipement de protection n'est requis pour pénétrer dans la pièce. La seule contrainte sera de tenir compte du planning d'analyses. Pour les entretiens préventifs, Le prestataire devra préciser la date de passage de son technicien, au moins une semaine avant l'intervention.